

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2011**

Délibération  
n° 2011.09.109.B

Zone d'activité de la  
Croix Blanche à  
Soyaux : location d'un  
entrepôt pour le  
service déchets  
ménagers

**LE HUIT SEPTEMBRE DEUX MILLE ONZE à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au centre culturel de SAINT-SATURNIN suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **2 septembre 2011**

**Secrétaire de séance** : Brigitte BAPTISTE

**Membres présents** :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 08 SEPTEMBRE 2011**

**DELIBERATION  
N° 2011.09.109.B**

ENVIRONNEMENT / CONSTRUCTION ET  
PATRIMOINE - MARCHÉS

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

**ZONE D'ACTIVITE DE LA CROIX BLANCHE A SOYAUX : LOCATION D'UN ENTREPOT POUR  
LE SERVICE DECHETS MENAGERS**

Dans le cadre de l'exercice de ses différentes compétences et notamment celle des déchets ménagers, la communauté d'agglomération du Grand Angoulême souhaite louer un bâtiment de stockage, qui aurait plusieurs vocations :

- gestion du stock des bacs à ordures ménagères, notamment suite à la mise en place de la dotation aux particuliers (le parc de bacs est passé de 4 000 environ à plus de 20 000) ;
- atelier de maintenance des bacs à ordures ménagères ;
- gestion des stocks de sacs destinés aux distributions annuelles ;
- stockage de certains équipements et pièces des colonnes aériennes et enterrées ;
- espace de stockage pour différents matériels gérés par le service Maintenance Patrimoine : divers matériels (retours de chantiers, candélabres...).

Un dépôt situé dans la zone d'activité de la Croix Blanche à Soyaux, appartenant à M. Marcel LECANTE, d'une surface utile de 1 900 m<sup>2</sup>, comprenant un espace d'exposition, un espace bureaux, sanitaires, mezzanine partielle, 2 quais véhicules lourds, 2 quais véhicules utilitaires légers, conviendrait aux besoins de stockage identifiés.

La location serait consentie pour une période de 3 années prenant effet le 12 septembre 2011 et se terminant le 31 août 2014. Un projet de refonte du site actuel d'exploitation du service Déchets Ménagers de Brébonzat, à l'Isle d'Espagnac (à côté de la déchèterie), permettra à cet horizon d'envisager un retour de certaines activités sur ce site.

Le montant du loyer annuel s'élève à 42 000 € HT, soit 50 232 € TTC auquel il convient d'ajouter les impôts, taxes et charges afférentes.

Vu la délibération n°75 du conseil communautaire du 22 avril 2008 portant délégation d'attribution au bureau communautaire, en application de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le contrat de bail avec M. LECANTE pour la location de l'entrepôt situé zone d'activité de la Croix Blanche 16800 Soyaux.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer le bail à intervenir.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – articles 6132 et 635 – rubriques 812 et 020.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE ,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b> <b>09 septembre 2011</b>	<b><u>Affiché le :</u></b> <b>09 septembre 2011</b>